

**DECISION  
PRISE PAR DELEGATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU ROVE**

**REF : 22/011/D**

**OBJET : Avenant n° 1 - Marché à procédure adaptée concernant la réfection des installations de chauffage rafraîchissement- électricité et travaux de faux-plafond de l'école maternelle du groupe scolaire François BESSOU. Lot 1**

Le Maire de la commune du ROVE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération 2020-02bis-01 du 16/06/2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé ;

Vu la notification du marché Lot1 avec l'entreprise THERMITECH en date du 6 Mai 2022

Vu la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires avec l'acquisition, la pose et le raccordement de luminaire type pavé LED

**CONSIDERANT** le devis de la société THERMITECH ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1.** : de conclure un AVENANT n° 1 avec la société THERMITECH Les Pielettes 13740 LE ROVE titulaire du lot 1 - Marché à procédure adaptée concernant la réfection des installations de chauffage rafraîchissement- électricité et travaux de faux-plafond de l'école maternelle du groupe scolaire François BESSOU comme suit :

Le montant initial du marché était de **109 413.59 € HT** soit **131 296.31 € TTC**

Suite à ce rajout, l'augmentation du coût des travaux supplémentaires est de **596. 00 € HT** soit **715.20.00 € TTC.**

Le montant du marché est à ce jour de **110 009.59 HT** soit **132 012.51 TTC**

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Sous-préfecture.

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera faite à Monsieur le Sous-préfet d'ISTRES et à Monsieur le Trésorier Principal de Marignane.

Le Rove, le 2 Août 2022

Le Maire Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de la présente notification







## AVENANT N ° 1 AU MARCHE INITIAL 2022-01

REFECTION des INSTALLATIONS de CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT –  
ELECTRICITE – FAUX PLAFONDS  
Lot 1

### I – RAPPEL DES FAITS :

Dans le cadre de la réfection des installations de chauffage au sein de l'école maternelle François BESSOU, il s'est avéré que des pavés LED ainsi que leur pose et leur raccordement s'avéraient nécessaire à la bonne exécution du marché.

Le marché pour l'exécution des travaux Lot 1 a été attribué à la société THERMITECH suite à la publication du MAPA sur la plate- forme KLEKOOON le 9 Mars 2022, sur le site de la commune du ROVE et du journal « La Marseillaise » en date du 11 mars 2022.

L'attribution du marché à cette entreprise est d'un montant de **109 413.59 € HT** soit **131 296.31 € TTC**

Suite à ce rajout, il est préconisé la fourniture, la pose et le raccordement de luminaire type pavé LED, nécessitant ainsi une augmentation du coût de **596. 00 € HT** soit **715.20 € TTC**.

Le montant du marché est à ce jour de **110 009.59 HT** soit **132 012.51 TTC**

### II - AVENANT SUPPLEMENTAIRE AU MARCHE INITIAL

#### - Rappel de la Réglementation

Il est juridiquement envisageable de conclure un avenant au marché public initial afin d'effectuer des prestations complémentaires, dans la mesure où les conditions qui permettaient de recourir à la conclusion d'un marché complémentaire de travaux prévues par l'ancienne réglementation sont réunies.



L'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics dans son paragraphe 3 stipule « lorsque sous réserve de la limite fixée au I de l'article 140, la modification d'un marché est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir ».

Cette condition étant respectée :

### **CONCLUSION**

Il est proposé de confier à la société THERMITECH, titulaire du marché n° 2022-01 Lot 1, un avenant au marché initial comme suit :

- FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT DE LUMINAIRE TYPE PAVE LED

LE ROVE Le, 29 Juillet 2022

La société THERMITECH  
  
**THERMITECH**  
Z.A Les Pielettes, Les Hauts de la Cride  
Chemin de la Cride - 13740 LE ROVE  
Tél. : 04 91 74 79 80  
SIRET : 803 275 197 00025 APE : 4322 B

LE POUVOIR ADJUDICATEUR  
Le Maire –Georges ROSSO





**DECISION**  
**PRISE PAR DELEGATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DU ROVE**

**REF : 22/012/D**

**OBJET : Attribution du Marché à procédure adaptée concernant les assurances Dommages aux biens – Responsabilité civile, Flotte automobile.**

**Le Maire de la commune du ROVE,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

**Vu** la délibération 2020-02bis-01 du 16/06/2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé ;

**Vu** les avis de publicité relatifs au marché à procédure adaptée pour un marché d'assurance Dommages aux biens, Responsabilité Civile, Flotte Automobile, publié en consultation dématérialisée sur le site [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) en ligne à compter du 2 mai 2022 et dans le quotidien « La Marseillaise » le 4 mai 2022.

**CONSIDERANT** la date limite de remise des offres le 16 juin 2022 à 12 heures ;

**CONSIDERANT** les résultats de la consultation établie par AFC.CONSULTANTS en assurance 345, rue Pierre Seghers 8400 AVIGNON ;

**DECIDE**

**Article 1. De retenir les propositions suivantes :**

**LOT N°1 : RESPONSABILITE CIVILE :**

- AREAS/ CABINET PNAS 159 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS

**LOT N°2 : FLOTTE AUTOMOBILE :**

- SMACL ASSURANCES 141 Avenue Salvador-Allende 79031 NIORT CEDEX 9

**LOT N° 3 : CYBER RISQUES :**

- SOCIETE CYBER COVER - 58 Avenue de la Grande Armée 75017 PARIS

jugées comme offres les plus adaptées au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation.

**Article 2 :** De signer l'acte d'engagement et toutes les pièces afférentes à ce marché avec les entreprises retenues.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-202200012-CC

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

**Article 4 :** Ampliation de la présente décision sera faite à Monsieur le Sous-préfet d'ISTRES et à Monsieur le Trésorier Principal de Marignane.

Le Rove, le 5 septembre 2022

**LE MAIRE,  
Georges ROSSO.**





Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-2022000012-CC

COMMUNE DU ROVE

**LOT N°3 : ASSURANCE DES CYBER RISQUES**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**Article 1 - contractant**

**Je soussigné, BOYDRON Marc-Henri**

représentant la Société (nb) : CYBER COVER, mandataire

*nb indiquer s'il y a lieu l'identification de la personne morale soumissionnaire autre que la Société d'assurances portant le risque.*

- domicilié à : 58 Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS
- numéro de téléphone : 01 76 41 03 44
- adresse email du correspondant : aopublic@cyber-cover.fr
- numéro d'identification SIRET : 841 651 573 00013
- numéro d'inscription au RCS (s'il y a lieu) : 841 651 573 RCS NANTERRE
- code APE : 6622Z

**GROUPE ROUGE co-traitant**

- Domicilié à : 4 rue Caroline 75017 PARIS
- Numéro de téléphone : 01 53 04 31 40
- Adresse email du correspondant : contact@grouperouge.fr
- Numéro d'identification SIRET : 35101227300071
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (s'il y a lieu) : 351012273  
RCS PARIS
- Code APE : 6622Z

**GENERALI IARD, compagnie porteuse du risque**

- Domicilié à : 2 rue Pillet-Wilt – 75009 PARIS
- Numéro de téléphone : 01 58 38 40 00
- Adresse email du correspondant :
- Numéro d'identification SIRET : 552 062 663 02212
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (s'il y a lieu) : 552 062  
663 RCS PARIS
- Code APE : 6622Z

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-2022000012-CC

dont j'ai vérifié auprès de son autorité de contrôle prudentiel sa solvabilité et ses agréments nécessaires pour répondre au présent marché d'assurance.

après avoir pris connaissance du règlement de la consultation et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés dans le règlement de consultation,

m'engage conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à fournir les prestations dans les conditions ci-après définies :

~~SANS AUCUNE RESERVE SUR LES DISPOSITIONS DEFINIES PAR LE CCP~~  
 **AVEC RESERVES et/ou VARIANTES INDIQUEES DANS LE DOCUMENT ANNEXE  
COMPORTANT \_\_\_\_\_ PAGES**

*nb rayer la mention inutile et, en cas de proposition avec réserves ou variantes, indiquer le nombre de pages du document en donnant l'énumération exhaustive.*

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

### Article 2 - conditions financières

**INDICE RETENU** (s'il y a lieu) : SYNTEC (valeur au : 279.9 )

ENSEMBLE DES GARANTIES	
<b>PRIME FORFAITAIRE HT</b>	: 2 249.23 €
<b>PRIME FORFAITAIRE TTC</b>	: 2 451.67 €

### Article 3 - paiements

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de : CYBER COVER
- sous le numéro : 06720011496 à : HBSC FR BBC INSTITUTIONNELS
- code banque : 30056 code guichet : 00672 clé : 81

**joindre un RIB ou un RIP**



## ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT

(Gestion du marché "cyber")

*Cette annexe constitue un élément de l'offre permettant d'apprécier les modalités de gestion mises en œuvre par le soumissionnaire – elle devra être remplie et signée. Le candidat peut compléter cette annexe de services / modalités de gestion complémentaires dans son mémoire de gestion.*

Mise à disposition d'un gestionnaire dédié :	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	NON
Mise à disposition :		
o D'une plateforme de gestion en ligne du contrat ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	NON
o D'une plateforme de gestion en ligne des sinistres ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
o Si OUI, la plateforme de gestion en ligne permet-elle de :		
▪ Saisir les sinistres et d'accéder aux sinistres en cours	OUI	NON
▪ D'accéder aux statistiques sinistres	OUI	NON
Accusé de réception de la déclaration de sinistre :	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	NON
Transmission à l'assuré des échanges de courriers avec les tiers :	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	NON
Montant à partir duquel l'assureur entend recourir à une expertise :	<u>Non concerné</u>	
Délai pour missionner l'expert, à compter du jour où l'assureur a connaissance du sinistre :	<u>&lt; 12 heures</u>	
Transmission à l'assuré du rapport d'expertise :	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	NON
Transmission d'un bilan de sinistralité annuel	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	NON

APPROBATION DU MARCHÉ

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant légal de la Personne Publique.

Fait à *Le Rove*

le *8* *09* *2022*

Georges ROSSO  
mairie du ROVE



Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-2022000012-CC

## Annexe de réserve

« Par dérogation au cahier des charges, la protection de l'assureur est constituée de l'offre N° 56037296 et des Dispositions Générales GENERALI PROTECTION NUMERIQUES réf GA6L22E »

Signature et cachet

  
**CYBER COVER**  
2 Bis rue du Juillet  
92 270 Bois Colombes - FR  
**CYBER COVER** SAS au capital de 60 000€  
Siret n° 841 651 573  
Ordonnance n° 18005761





Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-202200012-CC

**COMMUNE DU ROVE**

**LOT 2 : ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

## ACTE D'ENGAGEMENT

### Article 1 - contractant

**Je soussigné,**

représentant la Société (nb) : **SMACL Assurances SA**

*nb indiquer s'il y a lieu l'identification de la personne morale soumissionnaire autre que la Société d'assurances portant le risque.*

- domicilié à : 141 avenue Salvador Allende CS 20000 79031 Niort Cedex 9
- numéro de téléphone : 05 49 32 20 80
- adresse email du correspondant : [pmdemat@smacl.fr](mailto:pmdemat@smacl.fr)
- numéro d'identification SIRET : 833 817 224 002 9
- numéro d'inscription au RCS (s'il y a lieu) : 301 309 605 RCS Niort
- code APE : 6512 Z

agissant pour le compte de la Société d'assurances (identification) :

- numéro d'identification SIREN (ou équivalent) :
- domicilié à :
- nationalité :
- forme juridique :
- autorité de contrôle prudentiel :

**dont j'ai vérifié auprès de son autorité de contrôle prudentiel sa solvabilité et ses agréments nécessaires pour répondre au présent marché d'assurance.**

après avoir pris connaissance du règlement de la consultation et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés dans le règlement de consultation,

m'engage conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à fournir les prestations dans les conditions ci-après définies :

SANS AUCUNE RESERVE SUR LES DISPOSITIONS DEFINIES PAR LE CCP

AVEC RESERVES et/ou VARIANTES INDIQUEES DANS LE DOCUMENT ANNEXE  
COMPORTANT 4 PAGES Voir annexe n°1 à l'Acte d'Engagement ci-joint  
"Observations"

*nb rayer la mention inutile et, en cas de proposition avec réserves ou variantes, indiquer le nombre de pages du document en donnant l'énumération exhaustive.*

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-202200012-CC

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

## Article 2 - conditions financières

INDICE RETENU (s'il y a lieu) : SRA

(valeur au : )

ENSEMBLE DES GARANTIES POUR L'ENSEMBLE DU PARC	
* PRIME ANNUELLE HT	: 5 097,85 €
* PRIME ANNUELLE TTC	: 6 153,00 €

## Article 3 - paiements

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de : **SMACL Assurances SA**

- sous le numéro : **00651150000**

- code banque : **11706**

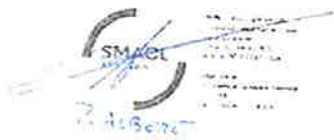
à :

code guichet : **00031**

clé : **83**

**joindre un RIB ou un RIP**

Fait à Niort le 14/06/2022

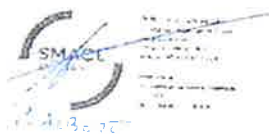


## ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT

(Gestion du marché "flotte automobile")

*Cette annexe constitue un élément de l'offre permettant d'apprécier les modalités de gestion mises en œuvre par le soumissionnaire – elle devra être remplie et signée. Le candidat peut compléter cette annexe de services / modalités de gestion complémentaires dans son mémoire de gestion.*

Mise à disposition d'un gestionnaire dédié : Sur demande express	OUI	<del>NON</del>
Mise à disposition :		
o D'une plateforme de gestion en ligne du contrat ?	OUI	<del>NON</del>
o D'une plateforme de gestion en ligne des sinistres ?	OUI	<del>NON</del>
o Si OUI, la plateforme de gestion en ligne permet-elle de :		
▪ Saisir les sinistres et d'accéder aux sinistres en cours	OUI	<del>NON</del>
▪ D'accéder aux statistiques sinistres	OUI	<del>NON</del>
Accusé de réception de la déclaration de sinistre :	OUI	<del>NON</del>
Transmission à l'assuré des échanges de courriers avec les tiers :	OUI	<del>NON</del>
Mise à disposition de constats amiables préremplis :	OUI	<del>NON</del>
Possibilité pour l'assuré de saisir directement l'expert :	<del>OUI</del>	NON
Si non, délai pour missionner l'expert, à partir du jour où l'assureur a connaissance du sinistre :		48 h (dans la journée en cas d'urgence)
L'assureur réglera directement les garagistes / carrossiers ou autres réparateurs :	OUI	<del>NON</del>
L'assureur acceptera le réparateur choisi par l'assuré	OUI	<del>NON</del>
Adhésion à la convention IRSA ? IRCA ? :	OUI	<del>NON</del>
Transmission d'un bilan de sinistralité annuel	OUI	<del>NON</del>



Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-202200012-CC

## APPROBATION DU MARCHÉ

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant légal de la Personne Publique.

Fait à, *Le Roze*

le *8.09.2022*

**Georges ROSSO**  
maire du ROZE





Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-20220012-CC

**COMMUNE DU ROVE**

**LOT 1 : ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE GENERALE**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

## ACTE D'ENGAGEMENT

### Article 1 - contractant

**Je soussigné, William LESAGE**

représentant la Société (nb) : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

*nb indiquer s'il y a lieu l'identification de la personne morale soumissionnaire autre que la Société d'assurances portant le risque.*

- domicilié à : 159 rue du Faubourg Poissonnière / 75009 Paris
- numéro de téléphone : 01.53.20.74.00
- adresse email du correspondant : assurances@pnas.fr
- numéro d'identification SIRET 341 539 815 00017
- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (s'il y a lieu) : 341 539 815 B Paris
- code APE 6622 Z

agissant pour le compte de la Société d'assurances (identification) : AREAS DOMMAGES

- numéro d'identification SIREN (ou équivalent) : 775 670 466
- domicilié à : 47/49 rue de Miromesnil / 75 008 Paris
- nationalité : Française
- forme juridique : société d'assurances mutuelles a cotisations fixes
- autorité de contrôle prudentiel : ACPR

dont j'ai vérifié auprès de son autorité de contrôle prudentiel sa solvabilité et ses agréments nécessaires pour répondre au présent marché d'assurance.

après avoir pris connaissance du règlement de la consultation et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés dans le règlement de consultation,

m'engage conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à fournir les prestations dans les conditions ci-après définies :

**SANS AUCUNE RESERVE SUR LES DISPOSITIONS FACULTATIVES DEFINIES PAR LE CCTP**

**AVEC RESERVES et/ou VARIANTES INDIQUEES DANS LE DOCUMENT ANNEXE COMPORTANT 6 PAGES Cf annexe « Améliorations, Amendements et Précisions »**

*nb rayer la mention inutile et, en cas de proposition avec réserves ou variantes, indiquer le nombre de pages du document en donnant l'énumération exhaustive.*

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.



**Article 2 - conditions financières**

Les tarifications indiquées ci-dessous sont valables sous réserve de l'application de l'annexe « Améliorations, Amendements et Précisions » jointe.

**INDICE RETENU** (s'il y a lieu) : Sans objet (valeur au : )

**ASSIETTES PROVISIONNELLES RETENUES** (indiquer nature et valeur retenue)  
Masse salariale, soit 1 348 753,00 € à la souscription

- **POUR LES GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE** :

- **POUR LA GARANTIE OPTIONNELLE GC 1** :  
(Indemnités contractuelles enfants / membres du CCFF)

RESPONSABILITE CIVILE GENERALE	
TAUX H.T (sur assiette définie ci-dessus)	: 0,12 %
PRIME PROVISIONNELLE TTC	: 1.819,17 € (1)

GARANTIE OPTIONNELLE GC 1 (indemnités contractuelles enfants / membres du CCFF)	
TAUX H.T (sur assiette définie ci-dessus) ou FORFAIT	: 0,01 %
PRIME PROVISIONNELLE TTC	147,02 €

(1) Frais de quittancement de 55 € compris / Perçus à chaque quittance émise

**Article 3 - paiements**

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de : SARL P.N.A.S
- sous le numéro : 21047600200 à : Crédit du Nord
- code banque : 30076 code guichet : 02991 clé : 73

joindre un RIB ou un RIP

Fait en un seul original, à Paris le 02.08.2022

**PARIS NORD ASSURANCE SERVICES**  
150, rue du Faubourg Poissonnière  
75009 PARIS  
Tél. : 01 53 20 74 00  
Sarl au capital de 7 622,45 € - RCS Paris B 341 539 815  
APE 6622Z - OPIAS 07000630

## ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT

(Gestion du marché "responsabilité civile")

*Cette annexe constitue un élément de l'offre permettant d'apprécier les modalités de gestion mises en œuvre par le soumissionnaire – elle devra être remplie et signée. Le candidat peut compléter cette annexe de services / modalités de gestion complémentaires dans son mémoire de gestion.*

Mise à disposition d'un gestionnaire dédié :	OUI	NON
Mise à disposition :		
e D'une plateforme de gestion en ligne du contrat ?	OUI	NON
e D'une plateforme de gestion en ligne des sinistres ?	OUI	NON
o Si OUI, la plateforme de gestion en ligne permet-elle de :		
▪ Saisir les sinistres et d'accéder aux sinistres en cours	OUI	NON
▪ D'accéder aux statistiques sinistres	OUI	NON
Accusé de réception de la déclaration de sinistre	OUI	NON
Délai pour missionner l'expert, à partir du jour où l'assureur a connaissance du sinistre :	2 jours	
Transmission à l'assuré des échanges de courriers avec les tiers : OUI		NON
Transmission d'un bilan de sinistralité annuel	OUI	NON

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 013-211300884-20221003-20220012-CC

**APPROBATION DU MARCHÉ**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

**GARANTIE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE RETENUE**

**GARANTIE OPTIONNELLE GC 1**  
(Indemnités contractuelles enfants / membres du CCPFF)

OUI

NON

Le représentant légal de la Personne Publique

Fait à *de Roze*

le *8.09.2022*

Georges ROSSO  
maire du ROZE



